

Le [TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURGES](#) / **T** : 02.48.70.07.33 a annoncé qu'au cours de l'année 2015, les procédures collectives enregistrées sur le territoire du département du Cher avaient concerné quelques 600 salariés. Le nombre de liquidations a atteint 138 dossiers, contre 110 une année auparavant. Si les redressements, au nombre de 70, ont été moins nombreux qu'en 2014 (85), ils ont concernés des entreprises plus importantes et touchés ainsi plus de personnes.